

**Audioconférence avec les ministres
Darmanin et Dussopt du vendredi 20 Mars 2020**

Extrait du compte-rendu de FO Finances

FO Finances est revenue sur plusieurs sujets qui nous sont remontés par nos représentants des syndicats nationaux et locaux ces derniers jours.

Jour de carence

l'annonce est tombée ce samedi. Il est supprimé pour les fonctionnaires (et les salariés du Privé) pendant l'état d'urgence sanitaire.

Recensement des malades du Covid 19

- 278 DGFIP,
- 63 Douanes,
- 19 en Centrale,
- 13 DGE,
- 17 INSEE ;
- pas de chiffre pour CCRF

Prime de 1000€

évoquée par M. Le Maire dans le Figaro : la situation est différente entre le privé (le chômage partiel est rémunéré à 84% du salaire net) et le public (ASA rémunérée à 100%), mais M. Dussopt n'a pas fermé la porte.

**Incompréhension de la situation
vis à vis de la Grande-Bretagne**

question épineuse, des injonctions sont faites au 1er ministre anglais pour qu'il prenne des mesures équivalentes à la France . Sans répons satisfaisante rapide, le gouvernement fermera la frontière (Darmanin).

Campagne IR

une réflexion est en cours pour sa prolongation ou d'autres modalités (Darmanin)

**Compte rendu de la conférence téléphonique du
23 mars à 16 heures 30 avec le Directeur Général**

Extrait du compte-rendu FO-DGFIP

Prise en charge de la restauration

pour les personnels en mode présentiel qui ne disposent plus de cantines, la distribution de tickets-restaurants évoquée initialement ne semble plus être la solution adaptée et la DG attend le feu vert du cabinet du Ministre et de la DGAFP pour mettre en place une solution de dédommagement. Pour F.O.-DGFIP, quelle que soit la solution retenue, elle ne peut être que rétroactive.

Info SRE : une demande a été faite par FO pour les agents de La Rochelle et par le SNPMEN-FO pour ceux de Guérande.

Congés

En matière de congés, les dispositions de la loi sur l'état d'urgence sanitaire prévoient que l'employeur puisse placer d'office un salarié du public comme du privé en congé ou RTT sur une période limitée pendant la période de confinement. À nos questions sur ce point, la DG a indiqué que les ministres répondront demain aux fédérations.

Entretiens d'évaluation par téléphone

La DG considère que si les deux parties en sont d'accord, c'est possible. Il reste qu'en la période, la fixation d'objectifs raisonnables paraît totalement hors sol et que les chefs de service ont probablement plus urgent à faire. Rien n'oblige un agent à accepter une telle proposition.

Info SRE : FO a demandé au directeur de rappelé ces règles aux évaluateurs

**Info SRE : Audioconférence à 16h
vendredi 27 mars au SRE**